



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 FEVRIER 2006

DELIBERATION N° 001-07

Certifiée exécutoire par le Maire
Réception en Préfecture le
Publiée le

L'an deux mille sept, le 5 février à dix neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par le Maire le 30 janvier 2007, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Michel ISSINDOU, Maire de la commune.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et en assure la présidence.

Présents :

Mmes J. BARUS, I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, I. DESMOULINS,
C. LAVERGNE, C. PICCA, et MM. P. BERTHOLLET, M. BUFFIERE, P. DARNE, H. EL GARES, C. GAY,
L. GIRAUD, J-C. GUERRE-GENTON, M. ISSINDOU, J. JACQUET, A. PERCONTE, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Marianne LORENZELLI (Pouvoir à Christine PICCA)
M. Georges MORIN (Pouvoir à Michel ISSINDOU)

Absents excusés :

Mmes Marie-Françoise BERGER-ROURE, Audrey BIASIO, Hélène MIOLLAN, Christelle POLENTINI,
Sylvia VIEUGUET, MM. Albert BELAUBRE, Philippe COULERU et Jean-Yves FABRE.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2007.

Rapporteur : Simone BRANON-MAILLET

Monsieur le Maire expose au conseil municipal,

VU l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les orientations budgétaires 2007 sont débattues en conseil municipal dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Conclusions :

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 5 février 2007.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Michel ISSINDOU.